

Souscripteur / Souscriptrice

Conseiller technique souscription/Conseillère technique souscription, Souscripteur d'assurance ou de réassurance/Souscriptrice d'assurance ou de réassurance, Souscripteur grands risques/Souscriptrice grands risques, Tarificateur de risques aggravés/Tarificatrice de risques aggravés, Technicien souscripteur conseil/Technicienne souscriptrice conseil



Le souscripteur décide si sa compagnie d'assurance assurera ou non les risques liés à une activité professionnelle. Récolte détruite, entrepôt en feu, avion qui s'écrase... A lui de voir si le dommage peut être couvert, et à quelles conditions.

 Statut d'exercice : **salarié**

 Niveau de formation requis : **bac + 5**

DESCRIPTION DU MÉTIER

Évaluer les risques

Sa première mission : estimer les risques qu'il fait courir à sa compagnie en acceptant de prendre en charge tel ou tel client (le plus souvent un professionnel du secteur industriel ou agricole). Pour ce faire, il étudie avec soin le dossier du candidat et fait appel à des inspecteurs vérificateurs pour visiter les sites (ateliers, usines, chantiers de construction, bâtiments agricoles...). Enfin, il accepte ou non de garantir le risque, en argumentant les motifs d'un éventuel refus.

Définir les termes du contrat

Le souscripteur supervise également la rédaction des contrats : il adapte les clauses standard, habituellement proposées par sa société, pour faire du sur-mesure. Il fixe aussi les conditions de garantie (plafond, franchise...) et calcule le montant des primes à payer par l'assuré. Éventuellement, il demande au client d'adopter des mesures préventives pour limiter les risques qu'il encourt.

Assurer un suivi

Une fois le contrat signé, il participe activement à son suivi. Si les données changent en cours de route, par exemple si l'activité du professionnel assuré se développe à l'international, il procède aux ajustements nécessaires et rajoute des clauses au contrat.

COMPÉTENCES REQUISES

Vigilance et anticipation

Gérant des contrats d'un montant élevé, ce professionnel doit faire preuve d'une grande vigilance. Quand il étudie le dossier d'un client, il lui faut repérer les paramètres qui peuvent s'avérer lourds de conséquences pour l'assureur. Il doit être capable de se projeter dans l'avenir et d'anticiper les éventuels sinistres, pour trouver l'équilibre entre la prudence et l'intérêt commercial de sa société.

Connaissances techniques

Établir un contrat pour une entreprise industrielle suppose de mener des recherches techniques sur ses activités. Un souscripteur ayant des connaissances pointues dans tel ou tel domaine sera plus à l'aise pour évaluer les risques auxquels son client peut être confronté, et donc plus efficace. Dans le cas contraire, il devra solliciter l'avis d'experts.

Négociation et information

Le souscripteur doit maîtriser l'art de la négociation. Il consacre également une bonne partie de son temps à justifier ses choix, arguments à l'appui. Il joue un rôle d'interlocuteur auprès des intermédiaires (agents généraux, courtiers) comme des assurés, qu'il doit pouvoir renseigner sur leurs contrats.

EMPLOI ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

Salaire

Salaire du débutant

Entre 2900 et 4200 euros brut par mois

Intégrer le marché du travail

Des professionnels recherchés

Quand il s'agit de recruter, les compagnies d'assurances privilégient les métiers qui contribuent à équilibrer leurs comptes. Elles apprécient donc tout particulièrement les souscripteurs car, grâce à eux, elles ne prennent que des risques calculés et sont à l'abri des mauvaises surprises.

Une expertise souhaitée

Pour répondre de façon pertinente aux besoins d'un marché, le souscripteur doit se spécialiser de plus en plus : dans le secteur agricole, les industries chimiques, les travaux publics ou le transport de marchandises... Les candidats les plus appréciés des recruteurs ? Ceux qui ont su compléter leur formation initiale par quelques années d'expérience dans un métier technique ou industriel. Les postes spécialisés dans les risques industriels sont souvent confiés à des ingénieurs. Les jeunes diplômés ont toutefois la possibilité de démarrer à un poste de souscripteur junior.

Des évolutions certaines

Son rôle pivot dans la garantie des risques, sa connaissance approfondie des produits de l'entreprise et sa capacité à s'adapter à des situations variées permettent au souscripteur d'évoluer ensuite vers l'inspection commerciale, le marketing, le management, les risques internationaux, la réassurance...

OÙ L'EXERCER

Un travail de bureau

Salarié d'un cabinet de courtage, d'une société d'assurances ou d'un agent général, le souscripteur passe une grande part de son temps sur ses dossiers, à analyser minutieusement les risques. Il exerce donc un travail de bureau, mais échange avec de nombreux interlocuteurs.

Des décisions prises en collaboration

Pour statuer sur le cas d'un client potentiel, le souscripteur s'appuie sur les éléments fournis par l'inspecteur vérificateur et rencontre éventuellement les agents du réseau de sa compagnie d'assurances pour compléter ses informations sur l'entreprise à assurer. Il échange aussi avec les courtiers et d'autres souscripteurs de sa compagnie. Une fois son accord donné, il tient compte de la politique globale de l'assureur qui l'emploie pour fixer la tarification des cotisations dues par le professionnel.

Des déplacements ponctuels

Pour cerner au mieux les activités professionnelles des potentiels assurés et se faire une idée des risques à garantir, il arrive parfois qu'il se déplace lui-même sur le terrain.

LES ÉTUDES

Diplôme d'école supérieure de commerce et de gestion, diplôme d'ingénieur, master en droit des assurances, diplôme d'actuaire... permettent d'accéder au métier de souscripteur. Mais pas forcément dès la sortie des études. La meilleure stratégie pour se faire recruter ? Se doter d'une seconde compétence (par le biais d'un diplôme) ou acquérir une petite expérience professionnelle dans un secteur en rapport avec les clients que l'on sera amené à assurer. Pour un poste de souscripteur junior, une licence professionnelle peut suffire.

Bac + 4 ou 5	Durée standard	En France
Master mention monnaie, banque, finance, assurance	2 ans	Dans 100 établissements
Master mention économétrie, statistiques	2 ans	Dans 17 établissements
Master mention actuariat	2 ans	Dans 15 établissements
Master mention droit des assurances	2 ans	Dans 11 établissements
DU actuaire	3 ans	Dans 2 établissements
Diplôme d'ingénieur de l'Institut national des sciences appliquées de Rouen spécialité mathématiques appliquées (INSA)	3 ans	Dans 1 établissement
DU diplôme de statisticien de l'Institut de statistique mention actuariat	3 ans	Dans 1 établissement
Diplôme d'ingénieur de l'École nationale de la statistique et de l'analyse de l'information du groupe des écoles nationales d'économie et statistique (ENSAI)	3 ans	Dans 1 établissement
Diplôme du programme grande école de l'ESSEC	3 ans	Dans 1 établissement
Diplôme du programme grande école de l'EDC Paris	5 ans	Dans 1 établissement
Bac + 6 et plus	Durée standard	En France
Mastère spé. actuariat	1 an	Dans 1 établissement

Sources : Onisep 07.2025 ©Wayhomestudio-Freepik